tre fois en Belgique pour faits criminels.

Il a avoué qu'il y a trois mois environ il commit un odieux attentat sur la petite Provina. La scène se passa dans un estaminet du quartier du Sapin-Vert.

Ghislain, cet ouvrier agricole qui fut arrêté par la gendarmerie de Cysoing, se défend beaucoup moins bien que Huys. On sait qu'il avait déclaré au juge d'instruction que le jour du crime il avait quitté à sept heures du matin l'estaminet de M. Lampe, à Tourcoing. Cette déclaration a été reconnue inexacte.

Invité à s'expliquer, l'ouvrier avoua qu'il avait menti, mais simplement, dit-il, parce qu'il ne se souvenait plus du nom de celui qui l'avait hébergé. Ce nouvel hôte serait un nommé Baptiste, habitant au « bourgage » du Manteau-Gris, aux environs de Tourcoing.

Les dires de Ghislain seront de nouveau contrôlés.

SAVON DU CONGO Pâte hygiénique Victor Vaissier 0294

ROUBAIX

La répartition proportionnelle scolaire

Nous avons publié, il y a quelques jours, la lettre adressée au citoyen Lebas, maire de Roubaix, par MM. Totain et Dancette, au nom de l'Association des pères de famille de Roubaix. Le premier magistrat de la ville y répond par une fin de non-recevoir que nous publions à titre documentaire, nous réservant d'y revenir.

Messieurs Tôtain et Dancette

E/V

Messieurs,

Vous me demandez la suite que je compte donner à votre lettre en date du 13 courant.

Je pourrais me borner à reprendre la réponse que faisait mon prédécesseur quand, dans la séance du 29 décembre 1911 du Conseil municipal, MM. Clety, Lepoutre et Cousin demandaient l'inscription au budget d'un crédit de 3000 francs pour distribuer des secours en nature aux enfants nécessiteux des écoles privées. M. Motte leur répondit : « Ce que vous proposez est contraire à la loi. »

Mais je ne veux pas me réfugier derrière la loi pour échapper à votre question et je vous réponds nettement : « Je ne refuse, d'accord avec mon administration, à traiter sur le même pied les élèves des écoles communales et les élèves des écoles dites libres.

Déjà, nous regrettons de ne pouvoir faire tous les sacrifices financiers que nous voudrions pour le développement de nos écoles et en faveur des enfants qui les fréquentent. Tout ce que nous donnerions à l'école religieuse serait autant de moins pour l'école laïque. Or, nous ne prendrons jamais à celle-ci pour donner à celle-là.

L'Eglise catholique profite de la liberté de l'enseignement pour fonder de nombreuses écoles ; usant de votre droit vous préférez y envoyer vos enfants, c'est votre affaire. Mais nous, Municipalité socialiste, nous avons le devoir de travailler au développement des écoles communales et des œuvres scolaires. Nous ne le pouvons qu'en leur réservant les crédits les plus élevés possibles.

Telle est ma réponse. J'aurais pu équivoquer, mais cela me répugne. J'ai préféré vous répondre catégoriquement : ne comptez pas sur moi pour vous aider dans votre campagne réactionnaire.

J'ai l'honneur, Messieurs, de vous saluer.

J. Lebas,
Maire de Roubaix.

ROUBAIX-ECCLESIASTIQUE ET DEUIL
32, Rue Racine, Roubaix (Tramway E).
VETEMENTS ECCLESIASTIQUES
Sur Mesure et à Façon
TRAVAIL PERFECTIONNE
Fournitures de Première Qualité
LINGERIE D'EGLISE
dans d'excellentes conditions.
Sur demande nous nous rendons à domicile
6904

La Remise du Drapeau

AU TIR NATIONAL DE ROUBAIX

La cérémonie de la remise du drapeau, qui aura lieu dimanche prochain, à dix heures, au stand des Trois-Ponts, revêtira un caractère patriotique exceptionnel.

En plus du concours qu'apportera à cette fête l'excellente musique des Anciens Soldats Musiciens Français, le Cercle Militaire de Roubaix, toutes les sociétés d'anciens militaires ont donné leur adhésion et se rendront au stand accompagnées de leurs drapeaux.

Les sociétés de gymnastique, de préparation militaire de la ville et des environs, Tourcoing, Wattrelos, Lannoy, assisteront également à cette solennité.

A l'issue de la cérémonie de la remise du drapeau, à laquelle procédera M. le général Lebas, gouverneur de Lille, les diverses sections de préparation militaire se produiront chacune dans leur élément respectif (infanterie, cavalerie, aérostation) avec départ d'un ballon emportant deux élèves de cette section spéciale.

Une délégation limousine de l'industrie porcelainière

A ROUBAIX

La commission d'études nommée par le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts pour étudier les perfectionnements à apporter dans le fonctionnement de l'Ecole des Arts décoratifs de Limoges, est venue mercredi à Roubaix.

Elle était composée de MM. Morin, préfet de la Haute-Vienne, Betoulle, maire de Limoges, docteur Raymond, sénateur de la Haute-Vienne, Lamy, président de la Chambre de Commerce de Limoges, Haviland, Lanternier, Charles Laurent, Périgand, Duché, Balleray, Chapeau, fabricants de porcelaines, Galatey, Serpaud, Issaucher, Allerand et Ribierra, artistes céramistes et directeurs de fabrique, Ex Masseau, directeur de l'Ecole des Arts décoratifs.

La délégation a été reçue à la gare par MM. François Roussel, président de la Chambre de Commerce, Champier, directeur de l'Ecole des Arts industriels.

Après une rapide visite de la Bourse, la délégation a été reçue dans le grand salon de la Chambre de Commerce par MM. F. Roussel, Leborgne, Ternynck, C. Gayet et G. Savet.

M. François Roussel a souhaité la bienvenue au préfet du Nord, M. Trépont, qui accompagnait la délégation, puis s'est déclaré très heureux de recevoir son collègue, M. Lamy, de Limoges, et les industriels limousins. Parlant de l'Ecole des Arts industriels, M. F. Roussel s'est exprimé en ces termes :

A Roubaix comme à Limoges, nos efforts tendent toujours à l'amélioration de notre industrie. Nous voulons maintenir intacte la supériorité des produits français, leur conserver ce caractère artistique qui en fait toute la valeur.

Nous devons donner une éducation artistique à nos ouvriers, contremaîtres, employés comme à ceux qui doivent devenir chefs de maison. C'est pourquoi nous portons tant d'intérêt à notre école des Arts industriels et nous serons heureux, Messieurs, si de votre visite à Roubaix vous pouvez emporter quelques renseignements utiles pour le perfectionnement des Arts décoratifs.

Nos deux industries sont toutes différentes, mais elles peuvent concourir toutes deux à augmenter le prestige et le rayonnement de la France à l'étranger. Aussi sommes-nous heureux de vous accueillir et de vous aider par tous les moyens à atteindre le but que vous poursuivez.

Après quelques mois de remerciements de MM. Trépont et Morin, les membres de la délégation ont déjeuné au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission arrivait à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts. Elle a étudié en détails l'organisation de l'Ecole. Après la séance, et sous la conduite de M. François Roussel, la délégation a visité les Magasins Généraux de la Chambre de Commerce et à sept heures quittait Roubaix pour retourner à Lille.

Lettres de Mgr d'Hulst. — Lettres de l'abbé Perreyre. — Lettres de Frédéric Ozanam. — Lettres de Bossuet. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Association du Fonds Roubaisien contre le chômage involontaire. — Le Comité du Fonds roubaisien contre le chômage involontaire s'est réuni lundi soir dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. François Roussel, président.

Etaient présents : MM. François Roussel, Charles Deboosère, Emile Degand, Jules Gressier, Louis Robert, Henry Ternynck, Hubert Mesplont, Albert Borezée, Paul Fernandez, Henri Lemahieu, Mlles Hermance Vandecaveye et Ursule Vanhauwaert.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 22 avril qui est adopté sans observations.

La majoration de 75 0/0 est accordée aux associations suivantes pour le mois d'avril :

La société l'Employé, le Pain quotidien, le Syndicat des ouvrières de l'Industrie textile ; l'Union des Sociétés de secours mutuels et de retraites approuvées ; le Syndicat des ouvrières des Industries textiles réunies, la Mutuelle Nadaud, le Syndicat ouvrier des Industries textiles, le Syndicat Indépendant, le Syndicat des Employés.

Pour le mois de mai :

Le Syndicat des ouvrières des Industries textiles, le Syndicat Indépendant, la société l'Employé, l'Union amicale et mutuelle des ouvriers encolleurs ; la société le Pain quotidien, le Syndicat des ouvrières des Industries textiles.

Sur la proposition du président, la majoration de 75 0/0 est maintenue pour le mois de juillet.

M. François Roussel fait remarquer aux membres du Comité que ce sont les mois de mars et d'avril qui ont atteint le maximum des majorations accordées par l'Association du Fonds roubaisien contre le chômage involontaire depuis sa fondation. Cette progression constante, dit-il, est une preuve incontestable de la vitalité de notre œuvre. Malgré toutes ces charges, notre capital s'est encore accru ; en janvier 1912 il était de 48.823 francs 05, actuellement il se monte à 52.500 francs ; devant une situation aussi réconfortante, nous pouvons envisager l'avenir avec confiance.

Chapellerie DELEPORTE, Contour St-Martin, Roubaix. Fantaisies dames et enfants. 6790-2

Excursionnist'-Club, 115, rue de Lannoy. — Les décisions suivantes ont été prises à l'assemblée générale du 16 juin :

Excursion de Bouvines dimanche 23 juin. Rendez-vous à 8 h. 1/2, place de la Liberté ; à 8 h. 45, départ par le Monoy pour Hem. Arrivée à Bouvines à 12 h. 1/4. (En passant, visite d'Ascq de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2). Apéritif ; dîner à 1 h. Les adhérents doivent apporter leurs vivres ; à 2 h., causerie sur l'importance historique et nationale de la victoire de Bouvines ; visite de l'Eglise, 21 vitraux artistiques phases de la bataille de Bouvines (27 août 1214) ; à 3 h., jeu de boule à la platine (10 prix) ; à 4 h. 1/2, visite de Bouvines et environs. Départ à 6 h. 1/2 ; arrivée à Roubaix à 8 h. 15.

Tramway et train : 1 fr. 25 environ.

La commission a su allier à une excursion pittoresque un caractère patriotique. Ceux qui y assisteront en conserveront un agréable souvenir.

Voici la saison des asperges : les meilleures se trouvent à la Maison **Montignies de Geyter**, 45, r. du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. 0268-3

L' « Effort ». — Sommaire du numéro de juin : X^e anniversaire de l' « Effort », la Rédaction ; La fête de Jeanne d'Arc, Jean Demos ; La fête de Jeanne d'Arc et la Fédération : allocution de M. l'abbé Tiberghien ; Le 6e Congrès national de l'Association de la Jeunesse Catholique française, Paul Agnius ; La semaine sociale de Limoges, Prosper Gérald ; Faits et gestes ; La semaine sociale de 1912 (détails pratiques) : A propos d'un nouveau livre de M. Eugène Duthoit : « Pages catholiques sociales », P. D.

La Fédération des fêtes de quartier. — Nous croyons savoir que la Fédération des fêtes de quartier de Roubaix vient d'être reconnue officiellement par l'Administration municipale. Elle aura son siège à l'Hôtel de Ville.

CHEMISES, CRAVATES, A la Ville de Roubaix, 33 bis, r. Lannoy. Détail prix du gros. 0260-6

Coup de marteau. — M. Houeix renvoie devant le tribunal correctionnel du 5 juillet Julien Dechamphelere, 49 ans, cordonnier, rue de France, 87, qui, le 27 avril dernier, à la suite d'un repas de baptême, porta un coup de marteau à Emile Depape.

Vol. — Hubert Sampé, 33 ans, chanteur ambulant, rue Bernard, 17, qui a volé 15 francs à Arthur Lemaire, comparaîtra devant le tribunal correctionnel du 29 juin.

—(o)—

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS LILLE 0.00

du 19 juin

Naissances. — Nelly Serrurier, rue de Lannoy, 71. — Henri Lamblain, avenue Julien-Lagache. — Albert Vaissier, rue de l'Alma, 68. — Jules Launeau, rue de Naples, 86. — Marie Deleval, rue Rouget-de-l'Isle, 71. — Albert Leroux, rue de Tuntis, r. Hemmeri, 5. — Victor Desurmont, avenue Julien-Lagache. — Raymonde Cailleaux, rue St-Etienne, 30. — Léonia Versyp, avenue Julien Lagache. — Sarah Durut, place de la Fraternité, 8. — Fernande Delanghe, rue Turgot, 154. — Renée Samyn, r. de Flandre, 69. — Albert Lemière, rue de Flandre, 71.

Mariages. — Octave Chrétien, matelassier, à Marcoing, et Marie Berton, piquûrière, rue du Tilleul, imp. St-Louis, 21. — Gaston Debal, employé de commerce, à Wasquehal, et Jeanne Dion, s. p., rue de Mouvaux, 120.

Décès. — Arthur Balcaen, 64 ans, rentier, rue de Lille, 240. — Emile Desmazières, 73 ans, s. p., rue du Grand-Chemin, 64. — Jules Provoyeur, 4 mois, avenue Julien-Lagache. — Gaston Hubrecht, 3 mois, id. — François Defretin, 37 ans, tourneur en bois, rue des Longues-Haies, 361.

WATTRELOS

Fête du 14 juillet. — La Commission municipale des fêtes a élaboré mercredi 12 juin, le programme de la Fête nationale, dont voici un extrait concernant le cortège des sociétés et des enfants des écoles publiques de la Ville :

A 9 h. 1/2, aux endroits ci-dessous désignés, rendez-vous des enfants des écoles publiques et de toutes les sociétés subventionnées et libres : bouleurs, archers, joueurs de cartes, pinsonneux, etc., composées d'au moins 20 membres.

1er Groupe : Saint-Liévin. — Réunion place Saint-Liévin des enfants des écoles publiques du Centre, de la Baillerie et du Plouys, ainsi que des sociétés libres des quartiers de Saint-Liévin, de la Houzarde, de la Baillerie, du Gauquier, du Bas-Chemin, de Beaulieu, de la Carlière, du Plouys et du Nouveau-Monde.

La Musique Municipale et la Wattrelosienne accompagneront ce groupe.

2e Groupe : Crétinier. — Réunion place Saint-Vincent de Paul des enfants des écoles publiques du Crétinier et du Touquet, ainsi que des sociétés libres de la Vieille-Place, du Crétinier, du Sapin-Vert, du Touquet, du Petit-Tournai et de la Martinoire.

La Philharmonique du Crétinier, la Gauloise, la Renaissance Chorale et la Cécilia accompagneront ce groupe.

3e Groupe : Laboureur. — Réunion place Carnot des sociétés libres du Laboureur, du Sartel, du Fort Lillois, du Congo, de Sainte-Marguerite, du Beck et du Grimonpont.

Les Enfants de la Lyre, la Patriote, l'Union chorale, l'Union des Trompettes et les Accordéonistes du Laboureur accompagneront ce groupes.

Les sociétés désireuses de participer au cortège devront se faire inscrire à la mairie (bureau du secrétariat) jusqu'au samedi 6 juillet, à 8 h. du soir.

Chacun de ces groupes se formera dans son quartier respectif et se mettra en marche à 10 heures pour se trouver à 10 h. 1/2 à la place du Moulin, point de ralliement central.

Le groupe n° 1 de St-Liévin s'échelonnera le long de la rue Thiers, la tête du cortège à l'entrée de la place du Moulin.

Le groupe n° 2, du Crétinier s'échelonnera le long de la rue Négrier, la tête du cortège à l'entrée de la place du Moulin.

Le groupe n° 3, du Laboureur, s'échelonnera le long de la rue de l'Industrie, la tête du cortège à hauteur de la rue Traversière.

A 10 h. 1/2, le cortège se mettra en marche pour parcourir l'itinéraire suivant : Rues Traversière, Carnot, de la Gendarmerie, Négrier, de la Mairie et dislocation Grand'Place.

Les enfants des écoles chanteront un chœur sur le kiosque de la Grand'Place.

A l'issue du cortège, tirage au sort, à la mairie, des primes : 1er, 100 fr. ; 2e, 75 ; 3e, 50 ; 4e, 40 ; 5e, 35 fr. Remise aux présidents des Sociétés des primes de présence à 20 fr.

Avis. — Les débitants qui se trouvent sur le parcours de la Course vélocipédique qui a eu lieu le lundi de la Pentecôte et tous ceux du quartier du Crétinier, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu mercredi 26 juin, chez Florent Pollet, 37, rue du Crétinier, Wattrelos.

Ordre du jour : Organisation de la Course vélocipédique offerte par la Ville, sur le même parcours, à la fête du 14 juillet.

Prière d'assister en nombre à cette réunion pour donner le plus grand éclat possible à cette manifestation sportive.

Soutiens de famille. — Les parents des jeunes gens déclarés aptes au service militaire en 1912, appartenant soit à la classe 1911, soit, comme ajournés, à la classe 1910, qui n'ont pas encore réclamé l'allocation de 75 centimes prévue par l'article 22 de la loi du 21 mars 1905, et qui se croiraient des droits à cette indemnité, sont avisés qu'ils doivent, dans le plus bref délai, se présenter à la mairie (bureau militaire) pour y déposer leur demande.

Les parents des soldats incorporés en octobre 1911 sont également avisés qu'ils peuvent encore solliciter l'allocation rappelée ci-dessus.

WATTRELOS. — Du 19 juin. — Naissances. — Simonne Ségard, rue du Sapin-Vert, 109. — Marius Variet, rue du Damier, 72. — Eugène Dounlaux, rue des Fleurs, ruelle Wanin.

Décès. — Modeste Borrell, 46 ans, retraité, rue Faidherbe.

CROIX

Incendie. — Mercredi matin, vers quatre heures, un incendie s'est déclaré dans une dépendance du Bon Fraisier, à La Makellerie, on ne sait trop comment.

C'est une remise où se trouvaient des vieux paniers d'osier qui flambait. On s'aperçut heureusement assez tôt de l'incendie et, aidé des voisins, M. J.-B. Deleycis et ses enfants réussirent à éteindre le feu.

Les dégâts sont peu élevés. La cause de l'incendie est attribuée à la malveillance.

Accident de travail. — Chez Emblans-Vermont, Florin Gognaut, 25 ans, rue Magenta, Roubaix, s'est blessé à la jambe droite. 15 jours de repos. Docteur Masure.

WASQUEHAL

L'Orage. — Un violent orage s'est abattu mercredi soir, vers huit heures, sur la région. On signale quelques dégâts peu importants.

Chute. — Un maçon de M. Pennel, entrepreneur à Roubaix, le nommé Henri Legrand, domicilié au Plomeux, s'est blessé au travail. Contusions au bas-ventre. Une vingtaine de jours de repos. Docteur Liénard.

HEM

Paroisse Saint-Corneille. — La Conférence mensuelle réservée aux hommes et aux jeunes gens aura lieu aujourd'hui jeudi, à 8 h. du soir.

M. le chanoine Delsaux a commencé une nouvelle série de conférences instructives et intéressantes. Le renom de cet orateur populaire attire chaque mois de nouveaux auditeurs.

TOURCOING

AU CONSEIL MUNICIPAL

Si la R. P. n'est pas intégrale au Conseil municipal, du moins les socialistes qui y sont entrés par la volonté des proportionnalistes, ont-ils contribué hier à mettre plus de clarté dans les délibérations. On l'a vu par notre récit d'hier et la suite du compte-rendu de la réunion de mardi en est plus convaincante encore.

Marchés divers. — La leçon mémorable donnée aux radicaux profiteurs des marchés de gré à gré a été profitable.

Mardi, l'Administration a préalablement soumis au Conseil des projets de marchés à passer par adjudications restreintes, étant données la spécialité ou le peu d'importance. Ce retour à la règle a été imposé par la campagne de nettoyage menée par nos amis. Et ce n'est pas là un mince service rendu à la collectivité tourquennoise.

Le Conseil a donc pu approuver en connaissance de cause les projets de marchés suivants :

Réparation d'une pompe à vapeur, 4.500 fr. — Transport par eau des charbons destinés à l'usine à gaz, 23.000 fr. — Fourniture de charbon pour l'usine à gaz, par les mines de Lens et Liévin et par les mines de Bruay (17,50 la tonne aux deux premières mines ; 19 fr. aux secondes ; au total : 567.500 fr.) — Fourniture de deux wagonnets (rappel pour l'usine à gaz), 202 fr. — Interrupteurs coupe-circuits Brands, 500 fr. — Costumes pour le Théâtre, 400 fr. par mois. — 150 fr. de vin, 700 fr. pour ballons grotesques et organisation des fêtes de nuit, 1.700 fr. pour illuminations, 780 fr. de pains de suif, 980 fr. pour plantation de mâts. — 1.500 fr. de bois et bruyères.

Pour les retraités. — Aux termes de l'art. 74 de la loi de finances du 13 juillet 1911, les communes ont la faculté de faire délivrer gratuitement par le maire les certificats de vie aux pensionnaires de l'Etat dont la pension n'excède pas 2.400 fr. Le Conseil décide de faire profiter les retraités de cette facilité. Un registre sera ouvert à cet effet à la mairie.

L'Ecole de filles de la rue Fin-de-la-Guerre compte 290 élèves et a cinq classes. Un sixième emploi d'institutrice est demandé. M. Pierpont y consent, sous la réserve que la titulaire sera pourvue du brevet supérieur. Les autres conseillers ne font pas d'observations.

LA CHERTÉ DES VIVRES

M. Rollin expose la question de la cherté des vivres. Ce n'est pas nouveau. Il émet le vœu que « le gouvernement prenne les mesures propres à y remédier. » Autre air connu.

Le citoyen Pierpont émet le vœu que le gouvernement, pour amener une baisse du prix des farines, fasse remise des droits d'entrée du blé jusqu'à un approvisionnement de dix millions de quintaux.

M. Scalbert. — Prenez garde que ce soit l'étranger qui profite, en majorant ses prix, de la suppression des droits de douane.

M. Pierpont. — Vous n'avez rien compris à ce que j'ai dit. Scalbert. Faire remise des droits jusqu'à concurrence de dix millions de quintaux n'est pas supprimer les droits.

M. Ledru, adjoint, lit une déclaration de l'Administration dont la conclusion est que le gouvernement sera invité « à prendre les mesures propres à remédier à la cherté des vivres. »

M. Pierpont devient souriant. — « Quelles mesures ? » demande-t-il. N'obtenant pas de réponse, il poursuit : « On nous parle toujours de mesures à prendre sans les préciser. Il les faut indiquer au gouvernement. L'an dernier la récolte en blé fut abondante, et jamais le blé ne fut plus cher. La cause : la spéculation. Que le gouvernement sévisse donc. C'est l'intérêt des agriculteurs comme celui des consommateurs. Je demande que le Conseil émette un vœu dans ce sens.

Les radicaux, qui ne s'attendaient pas à cette leçon de bon sens, se regardent, se concertent : « Peut-on ou ne peut-on pas déposer un vœu de cette nature ? » — Comment ?... mais c'est un vœu économique qui rentre dans les attributions du Conseil », répique Pierpont.

M. Valin, ancien greffier de justice de paix, en doute, et d'autres interrogent Pierpont. — C'est bien vrai qu'on peut ?... Ce n'est pas un vœu politique ?...

Sur l'affirmation du chef des socialistes on vote donc avec unanimité.

Faut-il commenter cette scène et montrer les radicaux, dont on sait la vantardise en matière d'administration, solliciter les avis de ce nouveau venu qu'est le citoyen Pierpont ? Non, n'est-ce pas ?

PLUS DE DROITS SUR LE CHARBON DE MÉNAGE

Les conseillers socialistes demandent la suppression, au plus tard pour le mois de septembre prochain, du droit de 1 fr. 20 la tonne sur le charbon de ménage.

Renvoi à la commission des finances.

LES ADJUDICATIONS ET LE SALAIRE

Dans le cahier des charges des adjudications M. Pierpont voudrait voir figurer le minimum de salaire pour les ouvriers des entrepreneurs adjudicataires. Il ajoute que l'Administration doit afficher et faire publier par la presse les salaires inscrits aux cahiers des charges. De plus, il demande l'addition d'une clause par laquelle l'entrepreneur ne payant pas ses ouvriers au taux des cahiers des charges soit frappé d'une retenue dont partie fait aux ouvriers lésés et le reste ferait retour à la Caisse municipale.

Renvoi à la commission, prononce M. Leduc.

Pour les fournitures d'imprimés et de livres aux écoles, le citoyen Pierpont demande d'exiger le « label », ou marque des travailleurs du livre.

Renvoi à l'Administration.

UN CHEVAL ET UN CAMION

C'est ce que demande le citoyen René Destombes pour rendre plus facile le travail du personnel de l'usine à gaz chargé de l'ouverture des tranchées et de la pose des branchements. Jusqu'ici les ouvriers traînaient par tous les coins de la ville leur charrette à bras chargée d'un lourd matériel.

Renvoi à la commission du gaz.

LES COMPTEURS A DEUX SOUS

Le citoyen René Destombes voudrait qu'après avoir amorti en payant le gaz à 0,25 au lieu de 0,17, les ouvriers et les petits commerçants paient le gaz au même prix que ceux qui ont le moyen de faire une installation à leurs frais. La Ville ne doit pas faire de bénéfices sur le dos des pauvres diables. C'est une question de justice.

NOTA. — Combien de fois nos amis et nous n'ont-ils pas dit la même chose ? Nous verrons si les radicaux reconnaîtront leur erreur antidémocratique.

Dans la police. — Dans la dernière réunion du précédent Conseil, dit M. Martin, on a voté la nomination de quatre nouveaux agents de police. Non seulement on ne les a pas nommés, mais en ce moment il manque sept agents à l'effectif. Va-t-on y songer ?

Renvoi à l'Administration.

Assistance obligatoire. — Lorsqu'un vieillard indigent, âgé de 70 ans, reçoit de ses enfants quelques francs par mois, on lui rogne cette somme de sa pension obligatoire de 18 francs par mois. M. Leveugle trouve cela injuste. Il demande que l'on ne continue pas dans cette voie.

Le Conseil est unanime pour adopter le vœu de M. Leveugle.

LES ELECTIONS SÉNATORIALES

Le citoyen Pierpont demande pour les socialistes un nombre proportionnel à leur importance dans le Conseil de délégués sénatoriaux.

M. Scalbert bondit. La Proportionnelle le jette hors de lui. Aux socialistes qui sont les élus de la Proportionnelle, et non pas ceux de tel ou tel parti autre que le leur, il reproche sottement d'avoir profité des voix des « réactionnaires ».

Là-dessus les socialistes éclatent de rire. « Nous allons nous défendre », crient-ils à M. Ledru, qui vient de se lever. Mais M. Ledru, par deux fois, déclare : « La séance publique est levée ». Puis, s'adressant au commissaire de police et aux agents, il commande : « Faites évacuer la salle. »

Dans le brouhaha qui s'ensuit on entend les socialistes parler de radicaux — probablement pour un bout de ruban — qui ont figuré sur la liste de M. Dron et font élever leurs enfants à Froyennes.

Là-dessus on ferme les portes, à travers lesquelles perce toutefois le bruit de la dispute qui continue.

***

Les Commissions municipales élues en séance du Conseil de mardi soir, sont ainsi composées :

Hygiène, bains publics. — MM. Eugène Courtois, Louis Cruque, Jules Heulst, Arthur Pierpont, Edouard Tiévers, Henri Lagache, Claude Fiévet, Achille Guarin, Louis Bouche, Kléber Darras.

Commission intercommunale des eaux et eaux de l'Espierre. — MM. Emile Wagnon, Louis Rolin.

Commission locale des eaux et eaux de l'Espierre. — MM. Achille Barbieux, Louis Bouche, Eugène Courtois, Paul Massard, Pierre Valin, Achille Castel, René Destombes, Paul Martin, Joseph Villaeys, Louis Leonard.

Commission des fêtes. — MM. Louis Bonche, Jules Heulst, Gustave Scalbert, Pierre Baillez, Alfred Rompteau, Henri Lagache, Achille Beltette, Henri Duthoit, Louis Rolin, Alphonse Bernard, Claude Fiévet, Abel Leveugle.

Commission des travaux. — MM. Jules Heulst, Emile Wagnon, Henri Lagache, Constant Flament, Henri Robert, Louis Bouche, Louis Léonard, Pierre Valin, Joseph Villaeys, Paul Massard.

Commission voirie, voies ferrées, jardins, cimetières, halles et marchés. — MM. Achille Barbieux, Abel Leveugle, Gustave Scalbert, Emile Wagnon, Paul Massard, Louis Bouche, Henri Robert, René Destombes, Joseph Villaeys, Louis Cruque, Alphonse Bernard, Louis Léonard.

Commission militaire, sociétés de tir, gymnastique. — MM. Eugène Courtois, Louis Cruque, Paul Massard, Kléber Darras, Louis Bouche, Henri Duthoit, Gustave Deflo, Ed. Tiévers, Paul Martin, Achille Guarin, Joseph Villaeys, Jules Heulst.

Commission de contrôle du théâtre. — MM. Paul Massard, Achille Beltette, Henri Lagache, Pierre Valin, Henri Duthoit.

Commission des Hospices. — MM. Henri Masurel, Léon Salembien.

Commission administrative du Conditionnement. — MM. Léon Salembien, Désiré Parsy, Louis Bouche.

Commission du Bureau de Bienfaisance. — MM. Jules Desvenain, Désiré Six.

Commission de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. — MM. Eugène Courtois, Jules Feulst, Voit-Catteau, Constant Flament, Achille Beltette, Henri Lagache, Louis Robin, Pierre Valin, Alphonse Bernard, Louis Léonard, Henri Duthoit, Kléber Darras.

Commission scolaire. — MM. Abel Leveugle, Gustave Scalbert, Jules Heulst, Achille Beltette, Henri Lagache, Pierre Valin, Louis Cruque, Pierre Baillez, Voit-Catteau, Emile Wagnon, Achille Guarin, Claude Fiévet.

Commission des Finances. — MM. Achille Barbieux, Louis Cruque, Paul Massard, Eugène Courtois, Pierre Valin, Henri Lagache, Joseph Villaeys, Arthur Pierpont, Gustave Deflo, Henri Duthoit, Alphonse Bernard, Louis Léonard.

Commission du Gaz, Electricité, Eclairage. — MM. Jules Heulst, Paul Massard, Gustave Scalbert, Alfred Rompteau, Achille Castel, Louis Léonard, Pierre Valin, Louis Rolin, Alphonse Bernard, Emile Wagnon, Achille Barbieux, Joseph Villaeys.

Conseil de Prud'hommes. — Désignation d'un électeur ouvrier et d'un électeur patron pour assister le Maire dans les opérations de révision des listes électorales : MM. Désiré Parsy, Gustave Scalbert.

La FÊTE des CHEMINOTS CATHOLIQUES

Une belle cérémonie aura lieu dimanche à l'église Saint-Jean-Baptiste. Les cheminots catholiques qui sont unis sous le vocable de « Jeanne-d'Arc » feront bénir leur nouveau drapeau. Leur groupe fondé il y a quatre ans compte actuellement une cinquantaine de membres. Il est affilié à l'Union catholique des Employés du chemin de fer, qui comprend 80.000 cheminots, répartis en 400 groupes.

La fête de dimanche sera présidée par Mgr Massart, prélat de Sa Sainteté Pie X, vicaire-général spécialement désigné par Mgr Delamaire.

Des délégations de Lille, d'Armentières, de Valenciennes, de Jeumont, de Calais, d'Amiens et de Paris assisteront à la cérémonie.

Les cheminots se réuniront à 11 heures du matin, à l'école libre de la rue Winoc-Chocqueel et précédés de leur drapeau se rendront à l'église Saint-Jean-Baptiste, où une messe solennelle sera célébrée à midi. La société de gymnastique la « Jeune Garde », la fanfare Saint-Louis et les fifres de Saint-Christophe prendront également part au cortège.

M. l'abbé Bouchendomme, directeur de l'Institut syndical des Mécaniciens, prononcera une allocution à la messe. M. l'abbé Chabanel, directeur de l'Union catholique des cheminots de Boulogne, prêchera aux vêpres de 3 heures 1/2.

Les catholiques du quartier de St-Jean-Baptiste tiendront à honneur d'arborer le drapeau national pour fêter les cheminots chrétiens.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE
Ve ROMMENS-VANZEVEREN ; 13, Gde-Place 0276

Départ de gendarmes pour les grèves. — Le brigadier Pelletier et un gendarme à pied viennent de partir à Dunkerque, en prévision des troubles que pourrait faire naître la grève des inscrits maritimes.

Entraves à la liberté du travail. — Les gendarmes ont dressé une contravention à M. Pollet, rue de Bapaume, pour injures envers une ouvrière qui avait repris le travail.

Le voleur de réticules est arrêté à l'église Notre-Dame. — Nous avons signalé les vols de réticules commis à maintes reprises dans les églises de Roubaix et Tourcoing. Jusqu'ici, le malfaiteur restait insaisissable.

Depuis environ un mois, M. Wibaut, maître de chapelle à l'église Notre-Dame, remarquait l'allure étrange d'un individu, qui venait pouvent assister aux offices de la matinée et prenait place dans la partie de la nef réservée aux femmes. Une surveillance fut exercée à son égard.

Mercredi matin, à huit heures, l'individu venait s'asseoir aux premiers rangs de l'église. Pendant que Mlle Lerouge-Mulliez se rendait au banc de communion l'individu suspect plongeait la main dans le réticule laissé sur la chaise et en retirait un mouchoir et un portemonnaie.

Le malfaiteur avait été aperçu par une dame qui prévint M. Wibaut. Celui-ci arriva à temps pour arrêter le voleur au moment où il quittait l'église.

Il avait déjà abandonné le portemonnaie après s'être approprié les cinquante centimes qu'il contenait. La police, prévenue, vint cueillir le malfaiteur et l'emmena au poste central.

C'est un nommé Alfred Verhoest, 32 ans, tisserand à Wasquehal, rue de Tourcoing, mais se trouvant la plupart du temps sans domicile.

M. Lenfant, commissaire, le confronta avec plusieurs personnes qui furent récemment victimes de vols du même genre. Aucune d'elles n'a pu être affirmative.

Quant au prisonnier, il affirme que c'est la première fois qu'il se rend coupable de vol. Il sera conduit aujourd'hui à Lille.

Pour votre Santé
PORTEZ les GILETS FILET du Docteur RASUREL
Ils absorbent, antiseptisent et évaporent la transpiration
Préservent des Refroidissements
En Vente dans les principaux Magasins de chaque Ville
A LA GRANDE MAISON, rue Faidherbe
POCQUET-VANHOVE, 22, Grande Place
LILLE
0251-1

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 19 juin

Naissances. — Hermine Boyaval, rue de Calais, 42. — Madeleine Dankaert, rue de Courtrai, 37. — Arthur Defoin, rue Nationale, 122. — Emile Dumortier, idem.

Mariages. — Louis Selosse, employé, et Marie Honoré, commerçante. — Albert Fouquier, acheteur de laine, et Marguerite Dumortier, s. p.

Décès. — Hélène Clarick, tisserand, 21 ans, rue Nationale, 122. — Madeleine Baptiste, 7 mois, rue des Girondins, 33. — Raymonde Debuigne, 7 mois, rue des Trois-Pierres, 154. — Charles Verfaille, 31 ans, r. Nationale, 122. — Germaine Labbe, 5 mois, id. — Florent Blicq, 53 ans, id.

Un sage a dit : Il vaut mieux prévenir que guérir. Pour éviter l'affreuse calvitie, faites usage du Pétrole Hahn pour les soins journaliers de votre chevelure. 5-0287

HALLUIN. — Du 19 juin. — Naissance. — Adrien Verkindère, ruelle St-Jean.

Tous nos lecteurs nous câblent : Rien de meilleur que le Chocolat Delespaul-Havez. C'est vrai ! 0282

MOUVAUX

Jeunesse Catholique. — La réunion des membres de la Jeunesse Catholique de la paroisse Saint-Germain aura lieu vendredi 21 juin, à huit heures et demie du soir, rue Négrier, sous la présidence de M. l'abbé Wattel, curé.

Plusieurs communications importantes sont à l'ordre du jour.

La main dans le cylindre. — Chez MM. Wauquiez et fils, tanneurs, rue Vauban, un homme de peine, Pierre Peterckenne, 56 ans, demeurant au Mont-à-Leux, en passant un cuir dans un cylindre, a eu la main prise dans les engrenages. Il devra subir un mois de repos. Soins du docteur Vanneuville.

LA VIE moins chère
POUR TOUS
Négociants, Particuliers s'abstenir rien sans consulter la brochure de l'*Union* qui vous indiquera la grande économie à réaliser. Ecr. l'*Union*, à Sartrouville.
AGENTS SÉRIEUX SONT DEMANDÉS PARTOUT. 6985

ARMENTIERES

L'orage. — Après une journée de chaleur étouffante, mercredi, vers 8 h. du soir, un orage s'est abattu sur la région d'Armentières et a fait tomber la nuit une heure plus tôt. Une pluie battante accompagnait les éclairs et les coups de tonnerre qui se succédaient sans interruption.